

COMPTE DE DÉPENSES DE SANTÉ

Nombre de participants	Frais d'administration*
2 à 9	9 %
10 à 19	9 %
20 à 49	7 %
50 à 99	6,5 %
100 à 199	6,0 %

* Des taxes peuvent s'appliquer.

- Des commissions allant jusqu'à 7 % peuvent être ajoutées.
- Le total des frais correspond à la somme des frais d'administration et des commissions.
- Les commissions et les frais d'administration exigibles sont calculés en fonction des règlements payés.
- Les frais d'administration sont déterminés selon le nombre de participants détenant un compte de dépenses de santé (CDS) au moment où la police est établie, puis à chaque renouvellement. Au premier renouvellement, si le nombre de participants diminue, les frais d'administration n'augmenteront pas au taux correspondant.

> **N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe des ventes de l'Empire Vie pour en savoir plus sur ce qu'un CDS peut faire pour vos clients.**

L'information présentée dans ce document est fournie à titre indicatif seulement et peut être modifiée sans préavis. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation de cette information ainsi qu'à toute inexactitude relative à l'information présentée dans ce document. Veuillez discuter avec votre directeur de comptes de l'Empire Vie avant de prendre une quelconque décision.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}

www.empire.ca info@empire.ca

